

## « Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson »

Extraits des « Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson », ministre des affaires étrangères sous Louis XV (1744 à 1747)

### Tome 1

**Le cardinal de Fleury** : [De 1726 jusqu'à sa mort en 1743, l'ancien précepteur de Louis XV, le cardinal de Fleury dirige la France aux côtés du roi.]

*.../M. le cardinal de Fleury est à la fois le ministre du roi et de la nation ; avec le temps on lui rendra justice comme à Sully. On lui refuse d'avoir un vaste génie ; mais nous sommes dans un temps où l'on peut se passer de ceux de cette trempe. Du moins, ne peut-on lui refuser l'esprit aimable, un grand usage du monde et de la cour, de l'aménité, de la politesse, même une galanterie décente et qui ne contrarie aucun des caractères graves dont il est revêtu. Ses qualités ministérielles sont la justesse d'esprit, la solidité dans les vues et les intentions, la franchise et la bonne foi vis-à-vis des étrangers, une politique assez adroite, mais qui n'est point traîtresse. Il sait se démêler des pièges que lui tendent les courtisans, sans user de moyens perfides et machiavélistes. Il a soin de ne hasarder aucune dépense mal à propos, mais surtout de ne point mettre la nation en frais pour courir après des idées chimériques. Il met beaucoup de modération et de désintéressement dans ses dépenses personnelles; il évite le faste, et trouve beau et plus noble de se mettre au-dessus. Sa conduite à cet égard est l'égide qu'il oppose à ceux qui voudraient l'engager à leur faire des grâces extraordinaires, qui ne serviraient qu'à nourrir leur luxe. Enfin ce ministre semble fait pour assurer le bonheur dont nous jouissons, sans l'altérer; et c'est tout ce que nous pouvons désirer, car la France est à présent au point de pouvoir dire : Que les dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je leur demande.*

**Triste dénouement du ministère de M. le cardinal de Fleury. (Loisirs d'un ministre.)**  
**[Début de la guerre de succession d'Autriche. Mort de l'empereur Charles VI et avènement de sa fille Marie-Thérèse (1740)]**

*A la fin de l'année 1736, tous les éloges que je viens de faire de M. le cardinal de Fleury et de M. de Chauvelin (garde des Sceaux), les espérances que j'avais conçues du bien qui devait résulter de leur accord, étaient vrais et justes. J'écrivais, comme je fais encore aujourd'hui, pour moi seul, et tout au plus pour mes enfants après ma mort, ce que je voyais, ce que je croyais, ce que je pensais, sans préjugé et sans intérêt de tromper personne. Le cardinal venait de conclure une paix qui procurait au roi la Lorraine, province d'une richesse et d'une ressource immenses, sans qu'il en eût presque rien coûté à la France. Notre militaire s'était distingué ; nous avons eu des succès partout, quoique nos généraux eussent fait quelquefois de grandes fautes. Notre royaume n'était pas à beaucoup près épuisé d'hommes et d'argent, ainsi qu'il l'a été depuis. La France était calme au dedans et glorieuse au dehors. Mais les courtisans jouèrent un tour de leur métier au garde des sceaux, ou plutôt à M. le cardinal, dont les six dernières années de sa longue vie se sont cruellement ressenties. On lui*

*persuada que l'héritier désigné de sa place se lassait d'attendre, brûlait du désir de posséder son héritage, et était capable de lui donner des dégoûts pour l'obliger à le lui abandonner. Le cardinal, qui peut-être peu de jours avant d'entrer au ministère ne l'ambitionnait pas, craignit de le perdre dix ans après l'avoir obtenu : tant il est vrai que l'on s'accoutume aisément au pas fort difficile. Mais il oublia qu'il avait plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenait de jour en jour plus nécessaire, et que, sans cet appui, il allait être le jouet des intrigues ; que dans le courant même des affaires ordinaires, il n'aurait plus personne qui lui indiquât des expédients, et dont il pût faire ce qu'on appelle son bras droit. Il s'imagina qu'il se vengeait d'un traître, et il perdit un homme qui lui était nécessaire. Il fit un coup d'éclat qui prouvait son crédit sur l'esprit du roi, mais personne n'en doutait. Le roi n'avait jamais eu avec M. de Chauvelin une seule conversation tête à tête. Sa tournure même ne lui convenait pas ; sa familiarité, ses éclats de rire, le ton de ses plaisanteries, lui déplaisaient à l'excès. Mais les courtisans, plus fins que le premier ministre, sentirent que, comme le cardinal pouvait tout obtenir du roi, d'un autre côté ils pourraient dorénavant tout obtenir du premier ministre, même ce qui était le plus contraire au bien de l'État et à ses principes.*

*L'empereur Charles VI n'avait fait de si grands avantages à la France que pour s'assurer la garantie de cette puissance pour sa pragmatique sanction, c'est-à-dire pour l'acte qui assurait l'intégrité de ses états à sa fille aînée. Le cardinal l'avait promis, et la réputation de vertu et de bonne foi dont il avait joui jusqu'alors avait tranquilisé l'empereur sur l'effet de cette promesse. Aussi Charles VI mourut-il, en 1740, dans la douce persuasion que sa fille et son gendre hériteraient de toutes ses couronnes, et que, si quelqu'un voulait les troubler dans cette possession, la France elle-même les défendrait. Il n'y avait que la reine d'Espagne qui n'était pas très-contente de n'avoir pas eu un établissement en Italie pour son second fils Don Philippe. Quelque injuste que fût cette prétention, il eut été possible de la satisfaire sans entreprendre d'anéantir la nouvelle maison d'Autriche ; mais alors celui qui aurait pu arranger cette affaire en habile et sage politique était exilé à Bourges. Des négociateurs, ou plutôt des intrigants, plus dangereux et moins délicats, troublèrent la tête d'un premier ministre de quatre-vingt-six ans, et la ruine de la maison d'Autriche fut résolue.*

*On la lui fit regarder comme si aisée, qu'il aurait eu à se reprocher d'avoir manqué une si belle occasion d'effacer presque jusqu'à la mémoire de la prétention de Charles-Quint à la monarchie universelle ; on lui dit qu'il serait comptable envers la postérité s'il négligeait d'en profiter. Le pauvre cardinal en fut si persuadé, qu'il ne disputa plus que sur les grands frais dans lesquels cette entreprise jetterait la France. Il craignit qu'elle n'épuisât ses épargnes et ne dérangeât son système d'économie. On lui fit entendre que la France en serait peut-être quitte pour se montrer seulement, ou du moins qu'il en coûterait peu d'hommes et peu d'argent. Il se laissa séduire ; il donna beaucoup plus qu'il ne voulait, beaucoup moins qu'il ne fallait, et il mourut décrié aux yeux de toute l'Europe, trahi par une partie de ses alliés, haï de l'autre, ayant manqué de se concilier ceux dont il devait le plus s'assurer, tels que le Roi de Sardaigne. Il laissa la France dans la plus grande détresse, et engagée dans une guerre par mer, sans avoir pris aucune mesure pour l'empêcher, ni la soutenir. Solon disait à Crésus que nul ne pouvait se dire heureux avant sa mort. Ne pourrait-on pas dire également que l'on n'est jamais sûr d'être jusqu'à la fin de ses jours habile politique, sage, ni même vertueux?*

## **La Reine (1740, 1742, 1743).**

[Le 5 septembre 1725, le jeune Louis XV âgé de 15 ans épouse à Fontainebleau, Marie Leszczyńska. Elle a 22 ans, est la fille du roi détrôné de Pologne Stanislas Leszczyński. Ils auront dix enfants dont trois moururent en bas âge.]

*Sans sortir du respect dû à notre reine, dont les vertus sont rares au milieu d'une cour corrompue, je me suis amusé aux contes que me fait une dame du palais, qui aime à jaser comme les femmes de chambre font d'ordinaire sur leurs maîtresses.*

*Je sais aussi des nouvelles de cette petite cour par mon frère, qui de tout temps y fut admis. Le nom de société qu'il y a reçu est celui de Cadet, et la reine ne le nomme pas autrement. Le cardinal de Tencin, qui jouit de la même intimité, le nomme de même. Or il faut savoir que S. M. a toute liberté de voir qui elle veut, et quand elle veut.*

*Voici le motif de l'amitié dont elle honore mon frère : quand celui-ci alla à Rastadt négocier le mariage de la jeune duchesse d'Orléans, et qu'on lui fit d'abord des difficultés, il revint par Strasbourg, et y vit le roi Stanislas et sa fille. A son retour à Versailles, où il était venu prendre de nouveaux ordres, il dit mille biens de la princesse Leczyńska, la proposant pour duchesse d'Orléans; et c'est ce qui suggéra sans doute l'idée de l'élever au trône.*

*Le roi Stanislas le sut, et a traité depuis mon frère avec des égards particuliers. La reine est persuadée que mon frère travaille sous main à lui rendre les bonnes grâces de son époux; ce qui serait le comble de ses vœux.*

*Cela me paraît difficile, d'autant qu'au dire de la dame du palais dont j'ai parlé, si le roi a pris une maîtresse, la première faute en fut à la reine.*

*Lorsque la reine vint à la cour de France, elle crut remarquer qu'il était de bon air de faire peu de cas des empresses de son époux et des plaisirs du mariage. Elle prétendit suivre cette mode et faire la dégoûtée. Elle disait : Eh quoi! Toujours coucher, toujours grosse et toujours accoucher ! En conséquence, elle faisait faire de longs jeûnes au roi, sous prétexte de sa santé. Elle semblait dédaigner ce qu'elle pleure amèrement aujourd'hui.*

*Ensuite il faut savoir que la reine a peur des esprits. Pour la rassurer, il lui faut toujours une de ses femmes à sa portée pendant la nuit, et il faut que cette femme lui fasse des contes pour l'endormir. A peine s'éloignait-elle quand le roi arrivait. La reine ne dort presque pas. Elle se lève cent fois dans une nuit pour chercher sa chienne. Enfin elle met positivement un matelas sur elle, tant elle est frileuse, de sorte que le roi étouffait, et se levait tout en sueur, n'y pouvant plus tenir. Il se retirait dans sa chambre et dans son lit, pour y dormir à son aise. C'est ce qui d'abord lui a fait aimer les voyages de Rambouillet, et l'a conduit peu à peu à avoir une maîtresse (madame de Mailly), à laquelle il tient, quoique médiocrement jolie ; mais celle-ci l'aime avec passion, à ce qu'il croit du moins, et c'est beaucoup.*

*Pour ce qui est de la société, au commencement de son mariage le roi voulait passer ses soirées chez la reine, y jouer et y causer. La reine, au lieu de l'y attirer, de l'y mettre à son aise, de l'y amuser, faisait toujours la dédaigneuse. Aussi le roi en prit-il du dégoût, et s'habituait à passer ses soirées chez lui, d'abord avec des hommes, puis avec des femmes, sa cousine de Charolois, madame la comtesse de Toulouse, etc. Le roi est fort timide de son naturel, et recherche les gens avec lesquels il peut être à l'aise. Quand il les a rencontrés une fois, on voit assez, par la durée du ministère du cardinal et de celui de madame de Mailly, à quel point il est homme d'habitude. Il en est résulté que le roi et la reine, ayant eu sept enfants, ne se sont presque point parlé de leur vie, et s'ils ont vécu ensemble pour le bien de l'État, ils ne devraient avoir mis au monde que des enfants tristes et stupides. Il en est*

*pourtant arrivé autrement, car M. le dauphin est très joli et a de l'esprit. On en dit autant de mesdames ses sœurs.*

*La reine est aujourd'hui dans une cruelle situation, à cause de madame de Mailly, qu'elle est obligée de garder pour dame du palais. Pendant les semaines de cette dame, il lui prend une humeur horrible, et tous ses domestiques s'en ressentent. Certes c'est lui rendre un grand service que de se trouver, à l'après souper, en tiers entre elle et madame de Mailly. La reine croit, et cela paraît certain, que madame de Mailly l'examine sans cesse pour lui trouver de nouveaux ridicules, et égayer le roi à ses dépens dès qu'elle l'a quittée. C'est une indignité.*

*— La reine ne peut veiller dans sa chambre, ni y rester après son souper. Il faut qu'elle aille causer chez quelque dame du palais, surtout chez la duchesse de Villars, sa dame d'atours.*

*Là se trouvent le cardinal de Tencin, souvent mon frère, toujours le sieur de Moncrif, l'abbé de Broglie, Tressan exempt des gardes, etc. On y médit assez joliment; la conversation est même fort gaie.../*

## **Tome 2**

### **Misère des provinces.**

(Février 1739, jusqu'à fin de 1740)

(1725.) L'opinion constante du marquis d'Argenson a été qu'il vaut mieux *hausser* que baisser le prix des monnaies; que la première opération, maintenue en de justes limites, enrichit les peuples en aidant à acquitter les dettes; que la baisse, au contraire, les appauvrit. Son économie politique se réduit, en général, à ce principe : La prospérité des États, comme celle des particuliers, consiste à devoir le moins possible, et conséquemment les lois doivent favoriser les débiteurs, et leur faciliter les moyens de se liquider.

*Peu important mes idées, dira-t-on peut-être, ce sont celles de nos gouvernants qui importent davantage; et ce n'est malheureusement que trop vrai. On a imaginé, afin de répandre l'argent dans Paris, de donner de grandes et ridicules fêtes pour le mariage de Madame Première avec l'infant don Philippe; comme s'il n'y avait pas cent emplois plus utiles pour le pauvre peuple à faire de l'argent amassé dans les coffres royaux, à commencer par une réduction sur les tailles, si vivement désirée.*

*Mais nos ministres sont enchantés de leurs belles opérations, tant ils se croient supérieurs aux événements, et maîtres du mal par le remède!.../*

*— On dit que les receveurs généraux eux-mêmes demandent la réduction des tailles.*

### **Novembre 1740.**

*— On n'ose plus sortir dans les rues de Paris dès sept heures du soir, et partout les Suisses font la patrouille à la place du guet. Le pain est maintenu à cinq sous moins un liard, grâce aux exactions que l'on exerce sur les malheureuses provinces. On craint à chaque instant des révoltes générales. Dans plusieurs villes, les habitants ont dit que, tant qu'il leur resterait des bâtons et des fourches, ils empêcheraient bien qu'on n'enlevât leurs grains. On a été obligé de couvrir le froment d'avoine, et d'employer d'autres ruses pour tromper la surveillance.*

*— Le duc de la Rochefoucauld a dit au roi que Sa Majesté ignorait peut-être en quel état étaient ses provinces; que cela passait toute idée; que tout était fardé ici; que le ministère ne travaillait qu'à déguiser le mal, à feindre l'abondance dans Paris; mais que, dans les*

provinces où il y avait tant de détresse l'an dernier, on était au double misérable cette année, et que celles qui étaient le mieux l'an passé étaient maintenant à l'égal des autres. A cela S. M. a répondu qu'elle le savait fort bien, qu'elle savait même que le royaume avait diminué d'un sixième depuis un an.

Le cardinal en est aussi convaincu, et comme on lui parlait de la possibilité d'une guerre étrangère, S. Em. a répondu, avec son ton doucereux, que ce serait impossible, vu qu'on manquait d'hommes en France.

Il est positif qu'il est mort plus de François de misère depuis deux ans que n'en ont tué toutes les guerres de Louis XIV.

— Comme on plaisante ici sur les choses les plus sérieuses, il court une épigramme sur le cardinal, dont je n'ai retenu que le trait. La France est un malade que, depuis cent ans, trois médecins, de rouge vêtus, ont successivement traité. Le premier (Richelieu) l'a saigné; le second (Mazarin) l'a purgé, et le troisième (Fleury) l'a mis à la diète.

### **1739.**

— Le roi lit les mémoires de Sully, ou les Economies royales. Je sais qui a eu le plus de part à le porter à cette lecture longue et assidue, en lui disant « que c'était la meilleure lecture que pût faire un homme d'Etat, et le règne de Henri IV le meilleur des modèles, bien préférable à la brillante fatuité de celui de Louis XIV. »

Le cardinal de Fleury le trouva très-occupé de cette lecture; et comme Son Éminence est fort modeste, elle feuilleta le livre, et montra d'abord au roi ce passage où Henri le Grand dit à la belle Gabrielle : « Je trouverais dans ce royaume deux cents femmes aussi belles que vous, je n'y trouverais pas deux ministres comme Sully. »

Si le cardinal a voulu que le roi lui en fit l'application, telle n'est pas assurément l'opinion générale, ou, si elle l'a été, on en est bien revenu.

— Sa Majesté fait réellement un travail de chien pour ses chiens. Dès le commencement de l'année il prévoit tout ce que feront ses chiens jusqu'à la fin. Il en a cinq à six équipages, et fixe lui-même leurs jours de chasse, de repos et de marche. Je ne parle pas seulement du mélange et des ménagements des jeunes et des vieux chiens, de leurs mœurs et qualités, que le roi possède mieux que jamais personne de ses équipages ne les a connues; mais l'arrangement de toutes ces marches, suivant les voyages projetés ou à projeter, se fait d'après des cartes et un calendrier combiné; et l'on prétend que Sa Majesté mènait ses finances et le département de la guerre avec beaucoup moins de travail que ceci n'en exige.

Cela annonce toujours que le roi a le goût du travail, le penchant à l'ordre, à la méthode, aux détails quand il le faut, ce qui le conduira à faire de grandes choses quand il changera de canevas.

Les plus grands hommes n'ont pas négligé les détails, comme l'a remarqué le cardinal de Retz de Richelieu.

— Le roi montre un goût assez vif pour décider, et quand le cardinal n'y sera plus Sa Majesté aimera à décider. Peut-être ne déciderait-elle pas toujours avec justesse, non par manque d'esprit, mais par manque de méditation, de réflexion, d'expérience et de fond de connaissances. Le roi a l'esprit vif et bon; mais il court risque de se tromper en allant si vite et ne revenant jamais sur ses pas. S'il s'aperçoit lui-même qu'il s'est trompé, il abandonnera la besogne, et laissera faire à ses ministres pour retomber dans sa nonchalance.

Le roi est colère par faiblesse, comme une femme ou un enfant; mais, n'étant ni méchant ni inhumain, le roi n'est pas rancunier, et ses petits dépits produisent seulement un dégoût éternel pour ceux qu'il hait.

— Toutes les personnes qui s'intéressent à Sa Majesté voient avec peine l'habitude qu'elle a prise, et qui au fond n'est qu'un véritable tic, de parler avec un air de plaisir de la mort ou de l'extrémité de ses serviteurs. J'ai été témoin que la reine lui a demandé des nouvelles d'un pauvre chirurgien de sa suite qui s'est cassé la tête à la chasse; Sa Majesté répondit en riant : Il est mort ou peu s'en faut.

Au fond il est affligé, et ce n'est qu'un misérable tic.

### **30 juillet 1739.**

— Quelqu'un qui a vu le roi de près au camp de Compiègne m'a assuré que, malgré la difficulté qu'il y a de connaître au vrai le caractère de Sa Majesté, elle paraît marquer de l'entente et le désir de bien faire. Cependant on a trouvé au camp que le roi était enfant des pieds à la tête, plus que l'on n'avait cru; qu'il s'amusait des amusements d'enfants, comme aurait fait M. le duc de Chartres. Le roi a près de trente ans.

Être enfant, c'est posséder cette vivacité d'imagination qui porte à s'amuser de bagatelles, et avec une inconstance soudaine : joli défaut plus que blâmable, et qui peut durer jusqu'à cinquante ans. ../

Mais ensuite le roi est entêté sur quatre ou cinq points, dont il ne démordrait pour rien au monde. Ce qui provient, partie de cet enfantillage, partie d'une opinion que la fermeté est bonne aux princes, opinion sage et digne d'un homme fait.

Parmi ces sujets d'entêtement, est l'idée qu'il doit être maître absolu de ce qui concerne son personnel, voyages, soupers, maîtresses, valets, etc. Sur quoi, par une révolution totale et subite, il s'oppose à ce que le cardinal s'en mêle un seul instant. Un autre point d'entêtement est la persuasion où il est que ce serait se montrer ingrat que de le déplacer, que ce serait poignarder son vieux précepteur, surtout si ceux qui le remplaçaient n'étaient pas conformes à ses vœux.

A quoi se joignent la paresse du roi, la défiance de soi-même, et l'envie que les affaires aillent bien sans se donner de peine, et sans quitter les volages plaisirs auxquels il est porté par inclination.